


15.00 crédits

Q1 et Q2

Enseignants	Bibauw Serge (coordinateur(trice)) ;De Croix Severine (coordinateur(trice)) ;Degrave Pauline (coordinateur(trice)) ;Marsily Aurélie (coordinateur(trice)) ;Meunier Fanny (coordinateur(trice)) ;Suner Munoz Ferran (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>L'UE se décline en deux parties, l'une relative à la didactique du français langue première (ou langue d'enseignement) ; l'autre relative à la didactique de la langue moderne choisie par l'étudiant.e dans le cadre de son inscription au master en enseignement. Chacun des parties comporte un stage et un séminaire d'accompagnement de ce stage.</p> <p>Pour le stage</p> <p>Conformément au titre II, chapitre V du décret RFIE 2021, l'étudiant-e stagiaire sera mis-e en situation professionnelle dans des établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de plein exercice ou en alternance, secondaire de promotion sociale ou secondaire artistique à horaire réduit. Ces situations professionnelles devront lui permettre de développer la mise à l'épreuve de son projet professionnel, l'élaboration progressive de son identité professionnelle, la construction d'une attitude de praticien réflexif, l'approfondissement disciplinaire, en ce compris la didactique du français et de la langue moderne choisie, ainsi que la différenciation pédagogique, la remédiation, l'accompagnement personnalisé et le co-enseignement, le développement de compétences liées au rôle social de l'enseignant et l'apprentissage progressif du travail autonome et du travail en équipe.</p> <p>Dans ces situations professionnelles, l'étudiant-e stagiaire devra réaliser des activités en classe (observation des enseignants et des apprenants, enseignement) et des activités hors classe (par exemple, observation de l'institution scolaire, activités d'insertion socio-professionnelle/socialisation organisationnelle, participation active aux concertations d'année, de discipline, interdisciplinaires, sur un projet, en lien avec les plans de pilotage, périodes de remédiations, participation à une journée pédagogique, à un conseil de classe, à une réunion des parents collective ou individuelle...).</p> <p>Pour le séminaire d'accompagnement des stages</p> <p>Au niveau de l'accompagnement des stages, les séminaires collectifs travailleront, à travers la constitution d'un portfolio, l'identité enseignante, les représentations des stagiaires, les dimensions pédagogiques, didactiques, relationnelles, sociales et organisationnelles de la pratique professionnelle, et la réflexivité.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 d'identifier et d'incarner les différentes dimensions du métier d'enseignant-e ; 2 de concevoir des dispositifs d'enseignement du français et de la langue moderne choisie, de les tester, de les évaluer et de les réguler; 3 de maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui guident l'action pédagogique; 4 de mettre en œuvre des compétences relationnelles liées aux exigences de la profession : établir une relation pédagogique positive avec les élèves, adopter un positionnement adéquat avec l'élève, s'insérer dans une équipe pédagogique; 5 de porter un regard réflexif sur ses pratiques et de se mettre en projet de développement professionnel. <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des acquis d'apprentissage suivants.</p> <p>AA.1. Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel</p> <p>AA.1.1. Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;</p> <p>AA.1.2. Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;</p> <p>AA.1.3. Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :</p>

	<p>AA.1.3.1. S'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;</p> <p>AA.1.3.2. Faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection ;</p> <p>AA.1.4. Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.</p> <p>AA.2. Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective</p> <p>AA.2.1. S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;</p> <p>AA.2.2. Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;</p> <p>AA.2.3. Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.</p> <p>AA3. Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive</p> <p>AA.3.1. Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;</p> <p>AA.3.2. Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;</p> <p>AA.3.3. Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;</p> <p>AA.3.4. Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;</p> <p>AA.3.5. Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :</p> <p>AA.3.5.1. La conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;</p> <p>AA.3.5.2. La conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;</p> <p>AA.3.5.3. La construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;</p> <p>AA.3.5.4. La conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisés des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;</p> <p>AA.3.5.5. La mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;</p> <p>AA.3.6. Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;</p> <p>AA.3.7. Prendre en compte l'éducation aux médias, l'ÉVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;</p> <p>AA.3.8. Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;</p> <p>AA.3.9. Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.</p> <p>AA4. Les compétences du praticien réflexif</p> <p>AA.4.1. Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;</p> <p>AA.4.2. Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;</p> <p>AA.4.3. Construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.</p>
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Chaque partim de stage (correspondant à chacune des deux langues enseignées) sera évalué séparément. Néanmoins, un échec dans l'un des partims peut entraîner l'échec global des stages. Il n'est pas possible de représenter un stage à la session de septembre.</p> <p>Pondération de la note finale de chaque partim :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45% pour la dernière visite de stage • 45% pour le rapport du/des maître(s) de stage • 10% pour le portfolio réflexif (dont 5% dédiés à l'évaluation de la performance orale dans le cadre des séances de "Pratiques de l'oralité" intégrées dans le "Séminaire d'accompagnement du stage long en français - Partim 1 - Enseignement de qualification").

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Des grilles d'évaluation à valeur formative et certificative seront présentées aux étudiant-es et complétées par les maitres de stages et collaborateurs pédagogiques. Plusieurs feedbacks formatifs seront donnés aux stagiaires, lors du séminaire d'accompagnement, lors de la 1re visite de stage ou lors des interventions. Une vidéo de séquence de classe ou un rapport de cas pourront leur être demandés. À l'occasion de la coanalyse de cette vidéo ou de ce cas, ils/elles recevront un feedback formatif. Ils/elles devront également constituer et compléter progressivement un portfolio réflexif. Les séminaires d'accompagnement seront participatifs.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Les 90 heures de stages sont réparties en 45 heures par langue. Pour chaque langue :</p> <p>10 heures d'observation et de coenseignement avec le professeur titulaire Animation de cours en binôme (le cours est préparé principalement par le professeur titulaire). De l'observation à la prise en main progressive des séquences.</p> <p>25-30 heures d'enseignement seul-e Prise en charge complète des séquences d'enseignement (préparation et enseignement).</p> <p>5-10 heures d'activités hors classe de socialisation professionnelle Par exemple, participation à une journée pédagogique d'établissement ou à une rencontre avec les parents; organisation d'un projet culturel (échange, correspondance, spectacle ou pièce de théâtre) ; soutien aux élèves en difficulté (tutorat, accompagnement personnalisé) ; conception et mise en place d'activités ludiques ou interdisciplinaires.</p> <p>Nota bene : Si l'évaluation formative est négative, l'étudiant-e réalisera 5h d'enseignement supplémentaires (à retrancher des heures d'activités connexes).</p> <p>Ces stages seront encadrés par un séminaire d'accompagnement. Diverses séances seront planifiées dans l'année et aborderont entre autres les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalités, attendus et évaluation des stages. • Identité enseignante (représentations, postures). • Méthodologie de l'observation en classe. • Méthodologie du coenseignement. • Élaboration d'une planification didactique. • Supervision de la planification didactique élaborée par l'étudiant. • Intervention en groupe (idéalement en cours de stage) : analyse des "réussites" ou des "incidents critiques". • Intervention individuelle à partir d'une vidéo de classe ou d'un rapport de cas. • Bilan du stage ; réflexivité ; formulation d'objectifs personnels (pour le prochain stage ou la pratique professionnelle). <p>Test de maîtrise de la langue Pour les langues que l'étudiant-e ne maîtrise pas déjà avec un niveau C1 ou supérieur du Cadre européen de référence (CECR), en fonction des résultats obtenus à un test blanc de maîtrise de la langue en début d'année académique, des pistes d'amélioration et de renforcement de la maîtrise de la langue seront proposées aux étudiant-es afin de les préparer à la validation du niveau requis de maîtrise de la langue (feu vert). Un niveau de maîtrise équivalent au C1 pourra être requis de l'étudiant-e avant qu'il ou elle puisse réaliser un stage dans cette langue.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>L'unité d'enseignement s'appuie sur la plateforme Moodle.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Dans l'enseignement officiel, l'interdiction du port de signes convictionnels, lorsqu'elle est prévue par le règlement d'ordre intérieur de l'établissement, s'applique également aux étudiant-es stagiaires.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>FIAL</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en enseignement section 4 : français	FRAN2M4	15		
Master [60] en enseignement section 5 : français	FRAN2M5	15		